

AUBENAS

Le lycée agricole Olivier-de-Serres récompensé au Salon de l'agriculture



Élèves et enseignantes sur le stand du ministère de l'Agriculture.

Vendredi 4 mars, une délégation du lycée agricole Olivier-de-Serres (Laos) a reçu, à Paris, le premier prix obtenu par la classe de BTS ACSE (promotion 2020-2022) du "concours des jeunes jurés des pratiques agroécologiques sur prairies et parcours", qui fait partie des six concours jeunes du concours général agricole.

Fin mai, début juin 2021, les étudiants sont allés sur des parcelles de végétation spontanée de fauche et pâturage, pour en évaluer l'équilibre agroécologique et apprécier la cohérence des pratiques des éleveurs sur celles-ci, en lien avec leurs objectifs de production.

Ils ont donc eu le rôle de jury d'experts pour mettre en œuvre la méthodologie de diagnostic

proposée dans le cadre de ce concours. Ils ont monté le dossier qui a permis au jury national, réuni à Paris en décembre, de juger de la qualité de leur expertise.

Ce travail a été réalisé dans le cadre d'une convention de partenariat, signée entre le Laos et l'association pastorale du Coiron. Trois élèves ont mis à disposition leurs parcelles de parcours et prairies naturelles et ont consacré du temps aux étudiants.

Toute l'équipe du Laos remercie donc Rémi Sévenier, de Berzème, dont la ferme a servi de terrain d'entraînement et de test, Laurent Turrel, de Sceautres, et Nadège Rieusset, de Lussas, dont les parcelles ont permis la mise en œuvre du

concours.

C'est avec une grande fierté que cinq étudiantes, Nina Boissin, Lisa Curdy, Mélissa Gier, Camille Marion et Léna Testard et leurs enseignantes d'écologie et d'agronomie, Sandrine Ferrand et Anne Gerin, ont reçu la plaque et un diplôme nominatif pour chaque étudiant de la classe, lors de la matinée du concours général agricole "pratiques agroécologiques sur prairies et parcours + agroforesterie", en présence des lauréats professionnels (agriculteurs), des lauréats jeunes et des territoires partenaires.

Les échanges ont été très fructueux, étudiants et enseignants faisant part de leur expérience et de leurs acquis dans le cadre du concours.

AUBENAS Lycée Agricole Olivier de Serres

Un premier prix au Salon de l'Agriculture

Dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre le Laos et l'association pastorale du Coiron, la classe de BTS ACSE (promotion 2020-2022) est intervenue fin mai, début juin 2021 sur des parcelles de végétation spontanée de fauche et pâturage pour en évaluer l'équilibre agroécologique et apprécier la cohérence des pratiques des éleveurs sur celles-ci en lien avec leurs objectifs de production.

Ces étudiants ont donc eu le rôle de jury d'experts pour mettre en œuvre la méthodologie de diagnostic proposée dans le cadre du « Concours des jeunes jurés des pratiques agroécologiques sur prairies & parcours », un des six concours jeunes du concours général agricole lors du Salon de l'Agriculture. Ils ont monté un dossier qui a permis au jury national réuni à Paris en décembre de juger de la qualité de leur



Élèves et enseignants ont pu faire part de leur expérience et de leurs acquis dans le cadre de ce concours.

expertise.

Ce travail a obtenu le premier prix du concours. Cinq étudiantes, Nina Boissin, Lisa Curdy, Mélissa Gier, Camille Marion et Léna Testard et leurs enseignantes d'écologie et d'agronomie, Sandrine Ferrand et Anne Gerin ont reçu, au Salon de l'Agriculture, la plaque et un diplôme nominatif pour chaque

étudiant de la classe.

Toute l'équipe du Laos remercie Rémi Sévenier (Berzème), Laurent Turrel (Sceautres) et Nadège Rieusset (Lussas), les trois éleveurs qui ont mis leurs parcelles à disposition. C'est aussi grâce à eux que la classe a pu être lauréate du concours.